

Pour diffusion
immédiate
Le 16 juin 2008

PHASE 2 DU PROCESSUS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS : DERNIÈRE ÉTAPE À CE JOUR DU PLAN ÉNERGÉTIQUE DE 20 ANS DE L'ONTARIO VISANT À OFFRIR UNE ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PROPRE, ABORDABLE ET FIABLE AUX ONTARIENS

OPG exploitera la nouvelle centrale de deux unités sur le site de Darlington; Bruce Power continuera de fournir 6 300 MW grâce à la rénovation de Bruce B ou à la construction d'une nouvelle centrale

TORONTO – La phase 2 de la demande de propositions du projet d'approvisionnement en énergie nucléaire d'Infrastructure Ontario a débuté aujourd'hui et portera surtout sur le coût de l'énergie, le respect de l'échéancier et les investissements en Ontario. En outre, le site de Darlington a été retenu pour la construction de la nouvelle centrale nucléaire. Le gouvernement de l'Ontario a aussi confirmé l'importance du site nucléaire de Bruce Power dans le cadre du plan d'ensemble de l'Ontario sur l'énergie électrique.

Cette annonce porte sur les dernières étapes franchies à ce jour dans le processus de sélection et de construction d'une centrale nucléaire de deux unités et sur le maintien d'une capacité de production d'énergie nucléaire de 14 000 MW en Ontario. Le maintien et le renouvellement des installations ontariennes de production d'énergie nucléaire représentent un important volet du plan du gouvernement de l'Ontario sur les changements climatiques et de son plan de 20 ans visant à offrir aux Ontariens une électricité propre, abordable et fiable.

AREVA NP, Énergie atomique du Canada Limitée et Westinghouse Electric Company ont été invitées à participer à la phase 2 de la demande de propositions.

Trois éléments essentiels seront évalués dans les propositions de ces participants :

- Le coût du cycle de vie de l'énergie
- La capacité à respecter l'échéancier ontarien de livraison de nouvelles sources d'approvisionnement, soit 2018
- L'importance des investissements en Ontario

La nouvelle centrale sera exploitée par Ontario Power Generation sur son site de Darlington. On prévoit que la construction de cette nouvelle centrale créera quelque 3 500 emplois directs entre 2012 et 2018 dans les secteurs de la construction et de l'ingénierie.

Dans le cadre du plan énergétique de l'Ontario, qui prévoit le maintien d'une capacité de production d'énergie nucléaire de 14 000 MW, le site de Bruce continuera de fournir quelque 6 300 MW d'électricité de base, au moyen soit de la rénovation des unités de Bruce B soit de la construction de nouvelles unités à Bruce C. Une évaluation conjointe sera entreprise en vue de déterminer laquelle de ces deux options offre le plus de valeur aux Ontariens.

Le 7 mars, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un processus concurrentiel d'approvisionnement en deux phases afin de choisir un fournisseur privilégié de centrales nucléaires. Une équipe commerciale, dirigée par Infrastructure Ontario, gère le processus d'approvisionnement. Cette équipe comprend aussi des représentants de Bruce Power, d'Ontario Power Generation, du ministère de l'Énergie et du ministère des Finances. Le processus de demande de propositions et l'évaluation subséquente permettront de choisir un fournisseur privilégié d'ici la fin de 2008.

Veillez consulter le site Web

<http://www.infrastructureontario.ca/fr/projects/energy/nuclear/profile.asp> pour en savoir davantage sur le processus concurrentiel de demande de propositions.

- 30 -

Renseignements :

Diane Flanagan
Infrastructure Ontario
416 212-1172

Alan Findlay
Ministère de l'Énergie
416 327-3546

Available in English